

FORMULAIRE

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL

LETTRE D'ENTENTE N° 19 - FIQ

IDENTIFICATION DE LA SALARIÉE				
Prénom :		Matricule :		
Nom :		Quart de travail :	Jour	Soir
Titre d'emploi :		Site :	CHUL	HDQ
Unité administrative :			HSFA	HSS

APPROBATION DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	
Accepté :	Refusé :
Refusé pour les motifs suivants :	

DURÉE DE L'ENTENTE – MINIMUM 1 AN (RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE)
Date de début (un dimanche de début d'une période de paie) : _____

Veillez choisir l'horaire souhaité en cochant la case appropriée :

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL – POUR LA SALARIÉE DÉTENTRICE D'UN POSTE À TEMPS COMPLET SUR LE QUART DE NUIT				
Horaire	% de prime à convertir	Nombre de périodes de paie pour horaire en ATT	Conversion	Choix de la personne salariée (cocher une case seulement)
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	14 %	16	<ul style="list-style-type: none"> – 9 jours de congés fériés – 4 jours de congés de maladie – 3 jours (prime de nuit majorée de 14%) 	<input type="checkbox"/>
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	14 %	21	<ul style="list-style-type: none"> – 9 jours de congés fériés – 4 jours de congés de maladie – 5 jours de congés annuels – 3 jours (prime de nuit majorée de 14%) 	<input type="checkbox"/>
8 jours de travail par période de 14 jours	14 %	25	<ul style="list-style-type: none"> – 9 jours de congés fériés – 4 jours de congés de maladie – 9 jours de congés annuels – 3 jours (prime de nuit majorée de 14%) 	<input type="checkbox"/>
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	15 %	17	<ul style="list-style-type: none"> – 9 jours de congés fériés – 4 jours de congés de maladie – 4.7 * jours (prime de nuit majorée de 15%) 	<input type="checkbox"/>
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	15 %	22	<ul style="list-style-type: none"> – 9 jours de congés fériés – 4 jours de congés de maladie – 5 jours de congés annuels – 4.7 * jours (prime de nuit majorée de 15%) 	<input type="checkbox"/>

8 jours de travail par période de 14 jours	15 %	25	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 4 jours de congés de maladie - 8 jours de congés annuels - 4.7 * jours (prime de nuit majorée de 15%) 	
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	16 %	19	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 4 jours de congés de maladie - 6.3 * jours (prime de nuit majorée de 16%) 	
9 ou 8 jours de travail par période de 14 jours	16 %	24	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 4 jours de congés de maladie - 5 jours de congés annuels - 6.3 * jours (prime de nuit majorée de 16%) - 1 jour de congé à déterminer 	

**DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL –
POUR LA SALARIÉE DÉTENTRICE D'UN POSTE À TEMPS COMPLET SUR LE QUART DE JOUR
(AVEC 3 ANNÉES DE SERVICE)**

Horaire	% de prime à convertir	Nombre de périodes de paie pour horaire en ATT	Conversion	Choix de la personne salariée (cocher une case seulement)
9 jours de travail par période de 14 jours	-	12	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	17	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 5 jours de congés annuels 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	22	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 10 jours de congés annuels 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	25	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 10 jours de congés annuels - 3 jours de congés à déterminer 	

**DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL –
POUR LA SALARIÉE DÉTENTRICE D'UN POSTE À TEMPS COMPLET SUR LE QUART DE SOIR**

Horaire	% de prime à convertir	Nombre de périodes de paie pour horaire en ATT	Conversion	Choix de la personne salariée (cocher une case seulement)
9 jours de travail par période de 14 jours	-	12	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	17	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 5 jours de congés annuels 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	22	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 10 jours de congés annuels 	
9 jours de travail par période de 14 jours	-	25	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie - 10 jours de congés annuels - 3 jours de congés à déterminer 	
9 jours de travail par période de 14 jours	6%	12	<ul style="list-style-type: none"> - 9 jours de congés fériés - 3 jours de congés de maladie 	

Selon l'aménagement du temps de travail choisi, veuillez SVP identifier les congés fériés (9 fériés à sélectionner) en cochant dans la case appropriée :

*****NOTE : le congé de la Fête nationale (F13) est obligatoire.
Par conséquent, il ne peut pas être sélectionné dans votre choix de férié pour l'ATT.*****

No	APPELLATION DU CONGÉ	CASE À COCHER
1	Confédération	
2	Fête du travail	
3	Action de Grâce	
4	Veille de Noël	
5	Noël	
6	Lendemain de Noël	
7	Veille du Jour de l'An	
8	Jour de l'An	
9	Lendemain du Jour de l'An	
10	Vendredi Saint	
11	Lundi de Pâques	
12	Journée nationale des Patriotes	

SIGNATURES OBLIGATOIRES	
Lettres moulées – Salarié(e)	Lettres moulées – Supérieur immédiat
Signature – Salarié(e)	Signature – Supérieur immédiat

SECTION RÉSERVÉE AU CENTRE DE SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES - DRHCAJ	
Traité par : _____	Date : _____